

AVIS DE PUBLICITÉ – APPEL À CANDIDATURES MARCHÉ DE NOËL 2025

Objet :

La Ville de Narbonne organise son traditionnel marché de Noël à l'occasion des Féeries de Noël du **Samedi 29 novembre 2025 au Dimanche 4 janvier 2026**.

Contexte :

La consultation porte sur la mise à disposition de :

- 39 chalets dont les dimensions varient entre 3 et 6ml et qui seront raccordés à l'électricité (ampérage non garanti)
 - 13 sont consacrés à la restauration
 - 26 sont consacrés à la gastronomie & cadeaux
- 4 emplacements nus peuvent être accordés si le candidat vient avec son propre chalet
 - La commission se réserve le droit de choisir le chalet qui se rapprochera esthétiquement des chalets de la Ville et qui rappellera l'esprit de Noël

Cadre Juridique :

L'article L2122-1-1 du Code Général de la Propriété des personnes publiques impose pour toute exploitation économique du domaine public, une « *procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester* ».

L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par un arrêté municipal délivré à titre personnel.

Description de l'emplacement :

Les chalets et emplacements nus seront mis à disposition sur la promenade des Barques ou sur le Cours Mirabeau.

L'appel à candidature est ouvert aux artisans, commerçants sédentaires ou non sédentaires, artistes libres, producteurs sous réserve de la justification des documents réglementaires nécessaires à l'exercice d'une activité et souhaitant proposer à la vente des œuvres, articles, objets produits en rapport avec l'esprit de Noël et/ou mettant en valeur le savoir-faire de ces personnes.

Les dossiers de candidature devront être les plus étayés possibles (*photos et fiches techniques à l'appui*) afin de permettre une bonne évaluation de l'activité proposée et des produits mis à la vente. Le candidat pourra fournir des prototypes/échantillons afin d'apprécier sa candidature qui seront restitués en fin de commission selon la nature du produit.

La participation au marché de Noël implique l'acceptation du règlement et de toutes les dispositions nouvelles qui pourraient être imposées par les circonstances.

En cas d'inobservation de ces clauses, l'organisateur se réserve le droit d'expulser l'exposant qui contreviendrait au règlement.

Tout dossier de candidature incomplet ou ne permettant pas d'analyser l'offre du candidat sera écarté.

Le chalet ou l'emplacement mis à disposition est vide de tout matériel d'exploitation.

La redevance sera calculée en fonction des tarifs en vigueur fixés par délibération du conseil municipal.

Le marché de Noël sera ouvert tous les jours durant la période :

- **Du samedi 29 novembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026**

- De 11h à 21h pour les chalets de gastronomie et cadeaux
- De 11h à 23h pour les chalets de restauration (*fin des ventes d'alcool à 22h*)

Tarifs : Tarifs actuels appliqués ; ils comprennent la location du chalet et les frais d'électricité. Veuillez noter que ces tarifs sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année 2025.

Chalet de restauration

Chalet 3 mètres : **1 650,00 € + Caution : 1 000,00 €.**

Chalet de 4 mètres : **1 750,00 € + Caution : 1 250,00 €.**

Chalet de 6 mètres : **2 150,00 €. + Caution : 1 500,00 €.**

Chalet de cadeaux et gastronomie

Chalet 3 mètres cadeaux (bijoux, décoration, accessoires) : **1 550,00 €**

Chalet 3 mètres gastronomie (coffrets, chocolat, nougat, charcuterie, etc.) : **1 650,00 €**

Chalet de 4 mètres cadeaux (bijoux, décoration, accessoires) : **1 650,00 €**

Chalet de 4 mètres gastronomie (coffrets, chocolat, nougat, charcuterie, etc.) : **1750,00 €**

Caution des chalets 3 mètres : **1 000,00 €**

Caution des chalets 4 mètres : **1 250,00 €**

Critères de sélection :

La Ville de Narbonne accordera en priorité aux objets et produits respectant la tradition et la qualité associées à Noël. Les critères privilégiés sont :

- La prise en compte des thématiques et valeurs de Noël,
- Toute précision quant à l'origine et aux caractéristiques des produits,
- L'originalité et l'authenticité des produits,
- La présentation soignée et l'aspect festif,
- L'expérience professionnelle ou les références établies lors de manifestations similaires,
- Le respect des couleurs traditionnelles de Noël : vert, rouge, blanc.

A la clôture, une commission se prononcera sur les candidatures. Les exploitants retenus en seront informés par courrier et seront invités à signer l'arrêté portant l'autorisation d'occupation du domaine public. Pour les non retenus, un courrier leur sera adressé, aucune réponse ne sera communiquée par téléphone.

Pour conserver l'attractivité du Marché de Noël et maintenir son niveau de fréquentation, la

Commission se réserve le droit de :

- Limiter le nombre d'exposants par spécialités,
- Renouveler un certain nombre d'exposants chaque année
- Sélectionner les produits en fonction de leurs qualités gustatives et qualitatives propres à la fête de Noël.

Dossier de candidature :

Merci de télécharger le dossier ci-joint, le compléter et le retourner à l'adresse indiquée ci-dessous.

Merci de télécharger également le règlement intérieur.

Dépôt de la candidature :

Date de dépôt des dossiers : **jusqu'au 31 mai 2025**

Date d'attribution : **juin 2025**

La candidature est à déposer auprès du service :

**Mairie de Narbonne / Direction des Régies et Animations Commerciales
Place de l'Hôtel de Ville CS 80823
11785 NARBONNE CEDEX**